

Réforme et démocratie en Valais (1524-1613)

p a r
C a r o l i n e
S c h n y d e r

┌ Résumé de *Reformation und Demokratie im Wallis (1524-1613)* (*Veröffentlichungen des Instituts für Europäische Geschichte 191*), Mainz: Verlag Philipp von Zabern 2002.

En 1613, le Valais, comté épiscopal, arrive au terme d'une transformation lente, mais fondamentale. Le pouvoir temporel passe de l'évêque de Sion aux sept dizains, circonscriptions territoriales, qui, avec les communautés et par l'intermédiaire de leurs conseils, repré-

sentent le peuple depuis le XV^e siècle. Au début du XVII^e siècle, la Diète valaisanne affirme que le pays constitue une « libre démocratie ». En utilisant ces termes, dont le sens et la portée diffèrent évidemment de ceux d'aujourd'hui, elle marque son opposition à la monarchie, à l'autorité du prince. Elle soutient ainsi que le pouvoir suprême n'appartient plus à l'évêque de Sion, mais qu'il est détenu par les communautés et dizains valaisans.

Certains observateurs du XVII^e siècle, catholiques surtout, ont accusé les réformés d'être responsables, voire coupables, de ces changements. Les historiens des XIX^e et XX^e siècles ont emboîté le pas en interprétant la Réforme en Valais comme un phénomène essentiellement politique. Selon eux, les dizains ou les « Patriotes » auraient utilisé ce moyen de lutte pour attaquer le pouvoir temporel de l'évêque. On se demande pourtant comment les seuls réformés, faibles en nombre, ont pu provoquer un tel changement ! Plus précisément, quelle est la nature des influences de la nouvelle foi sur la transformation de l'évêché de Sion ? Dans quelle mesure les aspirations religieuses du XVI^e siècle ont influencé les luttes pour le contrôle du pouvoir temporel ? Les historiens ne se sont pas interrogés à ce sujet. Curieusement, la situation des réformés en Valais n'avait pas encore fait l'objet d'une recherche globale, portant sur les XVI^e et XVII^e siècles : comment vivaient-ils, s'arrangeaient-ils avec leurs voisins catholiques et se défendaient-ils contre l'évêque et ses partisans ? Enfin, quel était leur rôle dans la répartition du pouvoir en Valais ? Eclairer la position des protestants valaisans afin de pouvoir expliquer la transformation du comté épiscopal de Sion en démocratie, tel était l'objectif de mes recherches.

La première partie du résumé qui suit esquisse l'organisation du Valais au XVI^e et au début du XVII^e siècle. La deuxième propose quelques résultats sur l'histoire des réformés. La troisième revient sur la question des influences de la Réforme sur les changements politiques mentionnés.

Au XVI^e et au début du XVII^e siècle, le Valais connaît deux types très différents d'organisation. Les structures du pouvoir épiscopal et seigneurial y côtoient celles des communautés. Le pays forme un comté épiscopal, dont le seigneur spirituel est l'évêque de Sion qui a déjà perdu l'essentiel de son pouvoir temporel.

Dans la vie de tous les jours, les communautés occupent la première place. Jouissant d'une large autonomie, elles règlent la vie écono-

mique et sociale, se réunissent en conseils de dizains, qui élisent leurs représentants à la Diète. Presque indépendants, les sept dizains dirigent la justice et la défense militaire et constituent une sorte de confédération valaisanne. Les délégués à la Diète agissent sur mandat de leurs communautés. Ils délibèrent sur des questions qui concernent l'ensemble du pays et prennent souvent des décisions indépendamment des positions de l'évêque, qui convoque l'assemblée. L'équilibre devient difficile à maintenir dès que les premiers conflits relatifs aux réformés éclatent. La tension et la contradiction entre les deux types d'organisation deviennent évidentes.

En 1524, les recès de la Diète mentionnent pour la première fois la « secte luthérienne » et interdisent tout débat sur la nouvelle foi. Les interdictions se répètent durant tout le siècle et jusqu'au XVII^e siècle, sans beaucoup d'effets. C'est même surtout parmi l'élite politique et sociale des dizains que les idées des réformateurs se répandent. Bientôt, l'Eglise est critiquée et remise en question dans presque tous les bourgs de la plaine du Rhône, mais aussi à Loèche-les-Bains, village de passage bien fréquenté par des Confédérés réformés, bernois surtout. Si les idées des réformateurs ont entraîné partout en Europe l'éclatement soudain de la société chrétienne, cela n'a pas été le cas en Valais. On n'y retrouve pas cette incompatibilité entre l'ancienne et la nouvelle foi si chère à l'historiographie. Ici, les divergences, les antagonismes s'effacent devant les exigences de tous les jours. Contrairement à Thomas Platter ou Hans Brünlein, peu de personnes quittent le Valais en optant pour la nouvelle foi. La plupart restent, sans se décider ni pour l'Eglise romaine ni pour les idées des réformateurs. Dans les années 1570 encore, certains des partisans des idées nouvelles essaient de réaliser leurs aspirations religieuses dans le cadre de l'Eglise catholique. Cela dit, les discussions sur la nouvelle foi peuvent être considérées comme la continuation de projets déjà formulés dans le Valais du Moyen Age :

l'amélioration de la *cura animarum*, notamment la revendication de curés qualifiés et présents dans leur paroisse.

Mais les projets de réforme se heurtent à l'opposition de l'évêché. La rupture s'impose. En 1585 un groupe de cinquante hommes, dont environ la moitié sont bourgeois de Sion, signent un document intitulé « Institution et établissement de l'exercice chrestien ». A Loèche, un groupe semblable s'organise au plus tard au début des années 1590. On connaît les noms d'environ dix de ses membres. En 1600, les lettres du pasteur Genevois Guillaume Du Buc évoquent ces rassemblements, qui se donnent des structures semblables à celles des communautés politiques et qui comptent aussi des femmes.

Les membres de ces groupes veulent changer leur vie religieuse. Ensemble, ils étudient l'Évangile, prient et chantent des psaumes, tout en attendant que les circonstances leur permettent d'appeler un pasteur. Ils cherchent à plusieurs reprises l'aide spirituelle des Confédérés réformés et de l'Église genevoise. Une vaste correspondance s'établit, surtout entre les théologiens et Anton Wyss, porte-parole des réformés sédunois. Par ces lettres, on apprend comment les Valaisans réformés discutent et se disputent sur la nouvelle foi et sa réalisation en Valais. Au début des années 1590, une confession en allemand est élaborée à Sion. En comparaison avec d'autres, elle se distingue par sa simplicité ainsi que par l'effort évident d'atténuer les différences avec les croyants catholiques et de chercher l'entente avec eux. C'est un document extraordinaire, témoin de l'engagement religieux dans un ancrage local, qui est important.

Malgré les interdictions de la Diète, les réformés restent intégrés dans leurs familles, leurs voisinages et leurs communautés, où certains occupent des charges politiques. D'autres siègent même à la Diète. A Sion et à Loèche, où habitent la plupart des réformés valaisans, des hommes de fois diverses vivent donc ensemble; ils tolèrent les convictions et les pratiques qui se distinguent des leurs.

Ce n'est donc pas au sein de leurs communautés que les protestants rencontrent des contradicteurs. L'opposition vient surtout de l'évêque de Sion, qui, en 1591, provoque le premier conflit en leur interdisant d'aller baptiser leurs enfants en terre bernoise et d'y prendre la sainte Cène. Convoqués devant la Diète, les réformés se défendent en utilisant notamment l'argument que l'évêque n'a pas consulté les communautés, qui semblent protéger les réformés, même si les recès de l'assemblée répètent l'attachement du Valais à la foi catholique.

Au début du XVII^e siècle la situation change. Pour combattre les aspirations religieuses des réformés valaisans, l'évêque se ligue avec les cantons catholiques, qui soutiennent des campagnes de missions et, plus important, exercent des pressions sur les dizains supérieurs de Rarogne, Viège, Brigue et, surtout, de Conches, méfiants envers ceux de Sion, Sierre et Loèche. En 1604, l'évêque, le chapitre et les quatre dizains supérieurs imposent le fameux *Visper Abschied*, par lequel les réformés doivent, dans un délai de deux mois, soit revenir à l'ancienne religion, soit s'exiler.

Plutôt qu'une victoire de la piété catholique – telle est l'interprétation de l'historiographie valaisanne – le *Visper Abschied* est le résultat conjoint de plusieurs facteurs, qui se sont ligüés contre les réformés. D'abord, les cantons catholiques ont incité les dizains supérieurs à se soulever contre les hommes politiques – dont certains réformés – des dizains inférieurs et ont commencé à s'agiter auprès de leurs alliés, la Savoie et l'Espagne, pour établir une alliance catholique, prête à attaquer le Valais. En outre, la France a financé des opérations contre les réformés. Le décret d'expulsion a été rendu possible lorsque les Valaisans ont appris que des troupes avaient été déplacées tout près de leurs frontières. Le *Visper Abschied* de 1604 est donc le résultat d'intérêts divergents et de circonstances imprévues, de propagande et de rumeurs. Le poids respectif de ces différents facteurs est difficile à évaluer. Cependant, on peut affirmer que seule la politisation de la question religieuse a mené à l'intolérance et non

pas, comme certains historiens l'ont affirmé, l'incompatibilité des confessions.

Néanmoins, le *Visper Abschied* marque l'échec de la Réforme en Valais. Quelques réformés quittent le pays. D'autres attendent, protégés par leurs communautés et dizains. De dures confrontations opposent d'abord l'évêque, appuyé par les quatre dizains supérieurs, à ceux de Loèche, Sierre et Sion, protecteurs des réformés. Puis, au début de l'année 1606, on a trouvé un compromis silencieux qui a permis aux réformés de rester. A Sion comme à Loèche, les protestants continuent d'occuper des charges politiques. Certains d'entre eux comme Barthélemy Allet siègent à la Diète. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, des réformés vivent encore à Loèche et à Sion. Mais dans leur pratique religieuse, ils se confinent à l'espace privé.

Comme dans d'autres pays d'Europe, la Réforme ébranle l'organisation politique du Valais. Les disputes qu'elle suscite relancent les débats sur la répartition du pouvoir entre l'Eglise et les dizains et provoquent la décision sur cette question. De fait, l'évêque ainsi que les réformés sont confrontés à un problème existentiel. En mettant en question le pouvoir spirituel, les protestants contestent aussi ses prérogatives temporelles. Leurs pratiques religieuses sont donc considérées comme des actes d'insubordination. Savoir si l'évêque seul, sans l'appui des dizains, a le droit de les forcer à choisir entre leur foi et leur pays n'est pas moins fondamental pour les réformés. Les deux partis ont apporté des solutions radicales à leur problème existentiel respectif. Les protestants ont déclaré que le pouvoir suprême appartenait aux dizains valaisans comme ils l'avaient fait en se défendant dès 1592 contre les décrets de l'évêque, qui, de son côté, a répondu en affirmant sa prééminence de prince.

Cette affirmation, en contradiction nette avec la pratique politique à la Diète, aurait dû provoquer des protestations vives de la part de toutes les communautés. Cela ne se produit pas tant que la question religieuse divise le Valais

et que l'évêque est soutenu par les dizains supérieurs. Les idées politiques qui ont été formulées par le parti « réformé » restent ignorées de leurs adversaires, jusqu'à ce qu'elles puissent être pensées et formulées indépendamment de positions confessionnelles.

En 1609 l'évêque Adrien de Riedmatten essaie de lancer une nouvelle attaque contre les réformés mais ne trouve plus l'appui des dizains supérieurs. Et, lorsqu'il invoque la légende contestée de la *Donatio Carolina* et ses prérogatives de prince pour imposer sa volonté contre la Diète, il se heurte d'abord à l'opposition du dizain de Loèche, puis de toute la confédération valaisanne. La liberté, argument que les réformés valaisans avaient utilisé à plusieurs reprises contre l'évêque, devient le mot d'ordre du pays entier. Pour les porte-parole de la Diète tout comme pour les réformés, la liberté s'exprime dans les compétences décisionnelles des dizains, que l'évêque conteste en affichant la Caroline et ses prérogatives. C'est donc elle qui établit le lien entre la Réforme et la démocratie. L'évêque de Sion est le point de rencontre, le « tyran », contre lequel il fallait défendre la liberté.

En 1592, les réformés ont été les premiers à formuler une conception de l'organisation du Valais qui plaçait les dizains au-dessus de l'évêque et défendait leurs compétences décisionnelles. Cette vision devient réalité en octobre 1613, lors de l'élection d'un nouvel évêque par la Diète. La Caroline, symbole de la prééminence de l'évêque, est abolie. Le Valais s'établit alors en « libre démocratie », dans laquelle le pouvoir suprême est attribué aux dizains.

En conclusion, la Réforme a provoqué la transformation du comté épiscopal en démocratie car ses partisans ont défendu leur foi avec l'idée que le pouvoir suprême devait revenir aux dizains. Cette conception ne reposait pas sur la théologie réformée, mais se fondait, en premier lieu, sur les pratiques politiques valaisannes, raison pour laquelle les catholiques ont pu la soutenir par la suite¹.

■
¹ Ce texte a été relu par Cyrille Gigandet que je remercie de son aide.